

10

MOTION

La Chambre des députés et des députées,

- saluant l'intention du gouvernement d'intervenir activement contre la spéculation foncière et en faveur d'un accès socialement responsable à la propriété foncière,
- craignant que les moyens d'influence par le biais de mesures d'incitation ne risquent de s'avérer insuffisants et que des réglementations ne deviennent inéluctables face à un accroissement probable de la demande,
- considérant que dans le scénario d'un succès insuffisant des mesures d'incitation proposées dans la loi du 30 juillet 2002 il serait utile que le gouvernement dispose d'un éventail de mesures plus efficaces, le cas échéant ayant fait leurs preuves à l'étranger, afin de pouvoir choisir, le moment voulu et le plus rapidement possible, celles qui pourraient s'avérer efficaces dans notre pays,
- considérant certaines expériences de "management du sol" au niveau communal à l'étranger,

invite le gouvernement

- à faire établir, par un bureau d'études spécialisé, un inventaire des principaux moyens envisageables pour permettre aux pouvoirs publics, notamment à l'Etat et aux communes, d'intervenir d'une façon efficace pour mettre à disposition des citoyennes et citoyens des terrains à bâtir à des prix socialement soutenables,
- à proposer, sur base de cette étude, un plan d'action visant à doter les pouvoirs publics du dispositif réglementaire et des moyens financiers nécessaires pour mener une politique d'accès à la propriété foncière socialement responsable.

Robert Garcia



Camille Gira



Jean Huss



Renée Wagener



François Bausch

